



FICHE D'INFORMATIONS LEGALES

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé ou contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

L'ENTREPRISE

SAS DOVYALIS INVESTISSEMENT, au capital de 7600 €
Président-Yves COURTELLEMONT
SIREN : 450 219 472 00021
NAF/APE : 6622Z
Siège : 2A, rue Sadi Carnot – 78120 – RAMBOUILLET.

STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Votre conseiller (ou intermédiaire) est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 07 008 858. Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités réglementées suivantes :

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (**ANACOFI-CIF**), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 7 Place de la Bourse 75082 Paris cédex 02 et adresse internet : www.amf-france.org

IAS (Intermédiaire en Assurance) Courtier de catégorie B

IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements) : courtier.

Les activités d'IAS (et) d'IOBSP sont placées sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, adresses courrier : 61 rue Taitbout, 75436 PARIS Cédex 09, et internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

Il est par ailleurs :

Agent Immobilier : carte T n° 1633 délivrée par Préfecture de Versailles le 30/06/2015, sans détention de fonds.

DOVYALIS INVESTISSEMENT - 2A, rue Sadi Carnot - 78120 Rambouillet - Tél. 01 34 57 20 31

SAS au capital de 7600 € - RCS Versailles 45021947200021 (2003B02557) - N° de TVA intracommunautaire FR6745021947200013
Code APE 6622Z - Garantie financière et RCP MMA Entreprise n°Police 114240090 - Carte T n° 1633 délivrée par la préfecture de Versailles
- ORIAS n°07008858 Membre ANACOFI et CIF n°E003154- Courtier d'Assurances et Courtier IOBSP



Votre conseiller dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances.

Souscrites auprès de : MMA ENTREPRISE – 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon – 72030 LE MANS CEDEX 9

Pour des montants de :

N°Police :114240090	CIF	IAS	IOBSP	IMMO Gestion et Transac
RCP	2000000€	3000000€	2000000€	2000000€
Garantie Financière		115000€	115000€	110000€

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr.

PARTENAIRES COMPAGNIES ET FOURNISSEURS

NOM	NATURE	TYPE D'ACCORD	Mode de REMUNERATION
LE CONSERVATEUR	Assureur Mutualiste	Démarchage	Commission
MMA	Assureur	Démarchage	Commission
PRIMONIAL	Courtier	Démarchage	Commission
CNP ASSURANCES	Assureur	Démarchage	Commission
BOUYGUES IMMOBILIER	Promoteur	Démarchage	Commission
NEXITY	Promoteur	Démarchage	Commission
GREEN CITY	Promoteur	Démarchage	Commission
KAUFMAN & BROAD	Promoteur	Démarchage	Commission
TAGERIM	Promoteur	Démarchage	Commission
Crédit Mutuel	Banque – Crédit Immobilier	Démarchage	Commission
BNP	Banque – Crédit Immobilier	Démarchage	Commission
Crédit Foncier de France	Banque – Crédit Immobilier	Démarchage	Commission
Crédit Agricole Ile de France	Banque – Crédit Immobilier	Démarchage	Commission
Banque PopulaireVal de France	Banque – Crédit Immobilier	Démarchage	Commission
TRUFFLE CAPITAL	Défiscalisation IR/ISF	Démarchage	Commission

Les noms des autres compagnies avec lesquelles le professionnel a un accord, sera communiqué sur simple demande.



MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL

La politique tarifaire de DOVYALIS INVESTISSEMENT est une exemption de paiement de la part du client du fait des commissions perçues auprès des partenaires et fournisseurs sur les activités immobilières, d'assurances et CIF., excepté sur la mission d'IOBSP où des frais de dossiers sont pratiqués pour la mission de Recherche de Financement dont les tarifs sont disponibles sur simple demande, et affichés dans les locaux de l'entreprise.

Excepté sur la mission d'IOBSP (Crédit Immobilier) où des frais de dossiers ou bien des Honoraires sont pratiqués pour la mission de Recherche de Financement dont les tarifs sont disponibles sur simple demande, et affichés dans les locaux de l'entreprise. Fourchette de 300€HT à 6000€HT sous forme de forfait.

Excepté sur les missions de déclarations d'impôts dont les honoraires oscillent entre 150 et 300€ HT/heure.

Excepté sur les missions de conseil en optimisation de revenus retraite dont les honoraires oscillent entre 150 et 300€ HT/heure.

Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 90 % de ceux-ci.

Le détail de la rémunération du conseiller par commissions, agissant en tant qu'intermédiaire, peut être obtenu par le client en s'adressant à la société qui autorise la commercialisation par le conseiller de ses produits. Le conseiller s'engage à assister le client dans l'obtention de ces informations.



TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-12-1 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/2012)

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller (ou le service réclamation de l'Entreprise) peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : au 2A rue Sadi-Carnot – 78120 – RAMBOUILLET
Par tél/fax : 01.34.57.20.31
Ou par mail : y.courtellemont@dovyalis.fr

Adresse du Médiateur de l'Anacofi : Pour les Professionnels	Médiateur de l'Anacofi 92, rue d'Amsterdam – 75009 – PARIS
Adresse du Médiateur de l'AMF : Pour les Consommateurs	Madame Marielle COHEN-BRANCHE Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers 17 Place de la Bourse – 75082 – PARIS Cédex 02
Site internet :	http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html?
Adresse du Médiateur de l'Assurance :	La médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 PARIS CEDEX 09
Site Internet :	http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur
Adresse du Médiateur IOBSP :	Médiateur IOBSP Médiation de la Consommation ANM Conso 62, rue de Tiquetone – 75002 – PARIS
Site Internet :	www.anm-conso.com/anacofi-iobsp
Adresse du Médiateur IMMO :	Médiateur IMMO Médiation de la Consommation ANM Conso 62, rue de Tiquetone – 75002 – PARIS
Site Internet :	www.anm-conso.com/anacofi-immo

DOVYALIS INVESTISSEMENT - 2A, rue Sadi Carnot - 78120 Rambouillet - Tél. 01 34 57 20 31

SAS au capital de 7600 € - RCS Versailles 45021947200021 (2003B02557) - N° de TVA intracommunautaire FR6745021947200013
Code APE 6622Z - Garantie financière et RCP MMA Entreprise n°Police 114240090 - Carte T n° 1633 délivrée par la préfecture de Versailles
- ORIAS n°07008858 Membre ANACOFI et CIF n°E003154- Courtier d'Assurances et Courtier IOBSP



Votre conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

-
Une charte de la médiation est disponible sur simple demande.

Fait à :

Le Client

Date :

Signature :

Le conseiller

Date :

Signature :